

Centrale du Bugey : pourquoi les antinucléaires disent stop

Des militants de Sortir du Nucléaire Bugey ont pris position sur un rond-point, à proximité de la centrale du Bugey, ce mardi 16 février, pour dénoncer à la fois la prolongation des vieux réacteurs, le projet d'EPR et le nouveau site de stockage de déchets nucléaires Iceda.

Pourquoi ces tenues blanches ? « Bon, on n'a pas le scaphandre, reconnaît Madeleine Chatard Leculier, présidente de l'association Sortir du Nucléaire (SDN) Bugey. Mais, en cas de catastrophe nucléaire, c'est ce qu'on devra porter. » Une quinzaine de membres de l'association, tout de blanc vêtus, se sont rassemblés, ce mardi 16 février après-midi, sur le rond-point nord de Saint-Romain-de-Jalions, juste avant le pont du Rhône reliant Loyettes, dans l'Ain. « Pour un Bugey sans nucléaires » ou encore « Non aux nouveaux réacteurs nucléaires » : des banderoles au centre du rond-point affichaient le message aux automobilistes, dont certains ont klaxonné en soutien.

Une prolongation de réacteurs jugés « vétustes » et « hors d'âge »

Les militants écologistes sont venus dénoncer trois points.

Premièrement, la prolongation du fonctionnement des réacteurs de la doyenne des centrales françaises en activité, « vétustes » et « hors d'âge », estiment les antinucléaires. Ces réacteurs les plus anciens « sont âgés de plus de 40 ans », récapitule Jean-Pierre Collet, secrétaire de l'association



Une quinzaine de militants antinucléaires ont planté des banderoles sur un rond-point de Saint-Romain-de-Jalions, ce mardi 16 février, pour réclamer l'arrêt de la centrale du Bugey. Photo Le DL/Mourad ALLILI

créée en 2011, après la catastrophe de Fukushima au Japon. « Malgré le travail de carénage d'EDF qui coûte des milliards [lire par ailleurs], il y a des pièces, comme la cuve ou l'enceinte de confinement, qui ne peuvent être changées. De base, la durée de vie d'un réacteur est de 30 ans, avec une période de sûreté de dix ans. Tout matériau a ses limites. On craint des fissures. »

Deuxièmement, ils s'opposent à Iceda (Installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés), une structure de 8 000 mètres² au sein du site du Bugey, qui a reçu son premier colis de déchets radioactifs fin septembre 2020. « Ils appellent ça du stockage provisoire, mais on sait que, avec le nucléaire, ça devient permanent », soupire Madeleine Chatard Leculier.

Troisièmement, « nous sommes contre la construction en

France, prévue par l'État, de six réacteurs nouvelle génération, dits EPR, à l'horizon 2030, dont deux sont envisagés à la centrale du Bugey », explique Jean-Pierre Collet. EDF doit proposer à l'État trois sites d'implantation des nouveaux réacteurs. Deux sont déjà connus : Gravelines (Nord) et Penly (Seine-Maritime). Au printemps, EDF devra proposer un troisième site : Bugey (Ain) ou Tricastin (Drôme) sont évoqués.

Jules BOURGOIN

Contactée, la direction de la centrale du Bugey n'a souhaité faire aucun commentaire sur cette manifestation.

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR ledauphine.com

Le réacteur n° 2 reprend du service pour 10 ans de plus



Le réacteur n° 2 de la centrale avait été découplé du réseau électrique le 18 janvier 2020 pour passer l'épreuve de la visite décennale. Il a reçu le feu vert pour continuer de fonctionner dix ans de plus. Photo Le DL/Mourad ALLILI

EDF en a fait l'annonce sur les réseaux sociaux ce mardi 16 février. « Lundi 15 février à 19 h 23, après un an d'activités et de challenges techniques, l'unité de production n° 2 de la centrale nucléaire du Bugey est de nouveau connectée au réseau électrique national ! », annonce l'entreprise de façon triomphale.

À l'arrêt depuis un an, cette unité - mise en service en 1979 -, a donc reçu le feu vert de l'Agence de sûreté nucléaire (ASN) pour un bail de 10 années supplémentaires. « L'unité a fait l'objet d'une visite décennale d'une année consistant en un remplacement du combustible et divers travaux de maintenance, explique la mission communication de la centrale. Au terme de trois épreuves réglementaires visant à tester son aptitude à fonctionner en toute sécurité, l'ASN a donné son accord. » Selon les représentants de la centrale, les travaux réalisés ont permis d'élever le réacteur « aux meilleurs standards internationaux » en termes de sûreté, même s'ils ont été perturbés par la crise sanitaire.

D'ici 2024, ce sont les 4 réacteurs encore en activité de la centrale du Bugey (le n° 1 a été arrêté en 1994) qui vont être remis à niveau dans le cadre du programme national d'EDF, baptisé Grand Carénage ; l'investissement, pour la centrale du Bugey, représente la somme de 2,1 milliards d'euros. À ce jour, le réacteur n° 5 est encore en fonctionnement, jusqu'à son arrêt cet été pour la visite décennale. L'unité n° 4 est à l'arrêt depuis novembre dernier et subit en ce moment cette visite de mise à niveau.

Enfin, le réacteur n° 3, lui, à l'arrêt pour « un aléa technique sur un réservoir », doit faire l'objet la même visite en 2023.

Pour ou contre le nucléaire : les élus aindinois et lyonnais s'affrontent

Dans un communiqué du 19 janvier, les élus verts de la Métropole et de la Ville de Lyon pointaient les risques de sûreté de la centrale nucléaire du Bugey. Ils réclamaient à l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) de refuser la prolongation de dix ans des réacteurs et la fermeture de la centrale d'ici 2024.

Deux jours plus tard, dans un communiqué du 21 janvier, des élus de l'Ain (parlementaires et conseillers départementaux) fustigeaient la demande des élus écologistes, alors que « la centrale nucléaire du Bugey produit en moyenne 24 millions de MWh par an. À titre de comparaison, la seule Métropole de Lyon doit im-

porter presque 9 millions de MWh d'électricité chaque année », précisait-ils à l'adresse de leurs voisins.

Un site pourvoyeur d'emplois et de richesse

Selon Jean-Pierre Collet, secrétaire de SDN Bugey, « ces élus de l'Ain sont intéressés par les emplois et les taxes induits par l'activité de la centrale, surtout si des EPR sont construits. Pour autant, ils n'ont pas vocation à engager l'avenir de millions d'habitants pour 60 années. Ce vœu est un signal fort envoyé au gouvernement, qui préférera choisir un site où les EPR seront bien accueillis. Mais les multiples retards de l'EPR de

Flamanville montrent que c'est un gouffre financier. Et ça ne résout rien en termes de sécurité pour les habitants. » Initialement, le réacteur EPR de Flamanville devait être construit en cinq ans, entre 2007 et 2012, pour un coût de 3,3 milliards d'euros. Aujourd'hui, sa mise en service n'est plus prévue avant 2026, et la facture devrait atteindre 23 milliards d'euros.

Et qu'en dit l'intercommunalité des Balcons du Dauphiné, côté Nord-Isère ? « Il y a un consensus territorial sur la centrale, résume Jean-Yves Brenier, le président de la communauté de communes. Le sujet n'est tout simplement jamais arrivé sur la table ».